

des services
publics

la
cgt

DÉMOCRATIE !

NOS REVENDICATIONS, RIEN QUE NOS REVENDICATIONS, TOUTES NOS REVENDICATIONS.

La Fédération CGT des Services publics a appelé à voter pour les candidats et le programme du Nouveau Front Populaire, contre l'extrême droite, c'est à dire pour la mise en œuvre de nos revendications d'urgence sociale.

Contre vents et marées,
contre les sondages,
contre la propagande

d'État, contre les médias du capital, la CGT, ses syndiqué-es, ont contribué à faire reculer l'extrême droite, mettre en lumière l'imposture sociale du Rassemblement National, et à la victoire du Nouveau Front Populaire. Cette victoire électorale a été possible parce que nous sommes des millions à vouloir la mise en œuvre

urgente du programme social du NFP ! À présent, loin des combinaisons politiques, ce que veulent les fonctionnaires territoriaux-ales, les agent-es public-ques, les salarié-es des entreprises de l'eau, du logement, **c'est la mise en œuvre du programme, qui constitue un minimum, l'urgence de l'heure.**

Pour la fédération CGT des Services publics, l'appel à voter pour le Nouveau Front populaire et son programme est le point de départ pour mettre en œuvre nos revendications :

- ▶ La retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les catégories actives et 50 ans pour les catégories insalubres) et la défense de notre Caisse de retraites, la CNRACL. Cela veut dire que nous exigeons, dans un premier temps, l'abrogation de la réforme des retraites de Macron.
- ▶ La mise en œuvre de la Sécurité sociale intégrale à 100 %. Cela veut dire que nous demandons l'arrêt des exonérations de cotisations patronales, la fin du CICE (mis en place par François Hollande), l'augmentation des bruts salariaux.
- ▶ L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice (un « simple » décret suffirait) et l'ouverture de négociations pour le passage du point d'indice à 6 euros, son indexation sur l'inflation, et la refonte des grilles. Pour les salarié-es en



- CDI, nous demandons des augmentations équivalentes qui portent le salaire de base à 2 200 euros bruts par mois.
- ▶ L'égalité professionnelle intégrale entre les femmes et les hommes.
 - ▶ Des moyens pour les services publics territoriaux avec un réengagement financier de l'État à la hauteur des besoins, notamment pour financer le recrutement de 10 % d'effectif supplémentaire nationalement, soit 200 000 territoriaux-ales en plus pour répondre aux besoins sociaux des usagers et usagères.
 - ▶ La titularisation de toutes les agent-es qui en font la demande.
 - ▶ La défense de la fonction publique, c'est-à-dire du statut des fonctionnaires, ce qui veut dire : abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique, mise à la broyeuse du projet de loi Guérini. La loi dite de
- « transformation » permet de prendre des mesures pour diminuer les masses salariales dans les collectivités, remet en cause les prérogatives des CAP, des CHSCT. C'est elle qui a imposé l'augmentation du temps de travail (passage aux 1607 heures et vol des congés), c'est elle qui permet de restreindre le droit de grève, de remettre en cause le droit à la carrière des fonctionnaires... À nos employeurs qui se réclament du Nouveau Front Populaire, demandons qu'ils se prononcent pour son abrogation !
- ▶ L'abrogation de la loi pour contrôler l'immigration, dite « Asile-immigration », qui est une loi raciste, dont un des objectifs est de diviser les salarié-es et la population.
 - ▶ L'arrêt de la répression syndicale, le retrait de toutes les lois « sécuritaires », la levée de l'ensemble des inculpations de syndicalistes !
- ▶ Le rétablissement de la cotisation obligatoire de 1 % de la masse salariale au CNFPT.
 - ▶ Le rétablissement du droit aux congés bonifiés pour les collègues d'outre-mer.
 - ▶ La paix ! Ce qui passe par l'arrêt de toutes les guerres, notamment par le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine que l'on demande depuis des mois, la suspension de tous les accords avec l'État israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

Le saviez-vous ?

Entre le 7 et le 17 juillet, le gouvernement a fait passer 677 décrets !!! Parmi lesquels des décrets d'application de la loi raciste « Asile-Immigration » massivement rejetée par les électeurs du NFP. Dans le même temps, Bruno Lemaire annonce deux milliards de coupes budgétaires pour les collectivités locales ! C'est ce qu'ils appellent gérer les affaires courantes !

Ces revendications ne sont pas exhaustives.

Elles sont à compléter, à préciser, à adapter localement.

C'est inadmissible !

Après les élections législatives, face à un pouvoir présidentiel, avec ses alliés divers et variés, qui entend aller jusqu'au bout de sa politique anti-sociale et anti-démocratique, le temps de la mobilisation va revenir à l'ordre du jour.

Réunissons-nous, participons aux heures d'infos syndicales

en discuter et décider par nous-mêmes ce qu'il convient de faire.

La Fédération CGT des services publics a posé un préavis de grève national qui couvre l'ensemble des initiatives qui pourraient être prises par les syndicats en juillet, août et septembre.

Prochaine réunion : HEURE MENSUELLE D'INFORMATION SYNDICALE

Mardi 10 Septembre de 14h30 à 15h30 à la cafétéria

(bâtiment 26, allée Émile Chartier, hôtel du département)

Pour y participer demandez votre autorisation d'absence pour heure mensuelle d'information syndicale !

Coordonnées du syndicat : le 06 07 45 73 48, syndicat-cgt@orne.fr